



franchement. À mon avis, il faut étudier de près la possibilité de rééchelonner la dette extérieure des pays, notamment celle des pays les moins industrialisés, d'annuler carrément cette dette ou de leur accorder un moratoire.

Il faut par ailleurs établir un ordre de priorité quant à l'aide technique et financière à fournir aux divers pays en développement. La collectivité internationale doit continuer de financer des projets à moyen et à long terme, mais il conviendrait qu'elle favorise, ce faisant, l'établissement chez les bénéficiaires de bases qui garantiront un développement solide et soutenu. C'est pourquoi elle aura avantage à mettre l'accent sur le perfectionnement des ressources humaines, notamment dans les domaines de la gestion et de l'administration tant dans le secteur privé que public. Il importera aussi de protéger davantage les groupes défavorisés.

Il convient aussi d'accorder une certaine priorité à l'entretien et à la réparation de l'infrastructure de production et des réseaux de transport et de communications. J'ai été heureux d'apprendre à cet égard qu'à sa dernière réunion à Paris, la Banque mondiale a pu rassembler plus d'un milliard de dollars pour lancer son programme d'action en Afrique subsaharienne. Ce programme est particulièrement important, vu que, dans les circonstances actuelles, les opérations d'urgence accapareront une large part de l'aide officielle au développement.

Mon exposé aura certes été très général, car j'aurai traité en quelques minutes des besoins immédiats aussi bien que des perspectives de développement à long terme en Afrique. Ce qu'il importe par-dessus tout de retenir, c'est que nous devons tous nous donner la main pour soulager efficacement et sans tarder nos frères et sœurs d'Afrique. Ce ne sera pas chose facile. Le consensus général qu'ont exprimé les pays, notamment dans la Déclaration sur la situation critique en Afrique qui a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale en décembre 1984, est cependant pour moi source de réconfort.

Un point mérite d'être souligné dans ce contexte : il incombe aux gouvernements des pays africains de diriger le développement national; ni les Nations Unies ni les pays donateurs ne peuvent leur retirer cette responsabilité. Bien

des citoyens du monde ne reconnaissent pas cette réalité, et ils croient que l'ONU, en sa qualité d'institution internationale, peut entrer dans n'importe quel pays, imposer ses vues et se charger d'y diriger les opérations de secours.

Si les politiques ou les mesures adoptées vont à l'encontre des principes et des objectifs énoncés dans la Charte, l'ONU n'hésitera pas à faire valoir son point de vue aux gouvernements intéressés. Mais il ne faut pas attendre d'elle qu'elle fasse ce qu'aucun pays donateur n'accepterait pour lui-même, à savoir s'ingérer dans les affaires internes relevant essentiellement d'un État souverain. L'ONU atteste clairement que, dans des situations d'urgence telles que celles existant aujourd'hui en Afrique, elle s'efforcera d'apporter une aide humanitaire à tous ceux qui sont dans le besoin, sans faire aucune distinction.

Par ailleurs, j'ai fait comprendre aux gouvernements africains – et ils se sont dit d'accord avec moi à ce sujet – qu'ils doivent de leur côté chercher à concevoir et à mettre en œuvre les politiques qui garantiront le mieux le succès de leurs propres efforts et de ceux de la collectivité internationale.

Les organisations des Nations Unies s'intéressent depuis longtemps à la crise africaine, attirent l'attention de la communauté internationale sur cette situation et, dans les limites de leurs ressources, s'adonnent à des activités d'urgence et à des activités de développement.¹

Pendant la semaine qui a suivi sa visite au Canada, le Secrétaire général a convoqué une conférence sur l'état d'urgence en Afrique au cours de laquelle le Bureau des Nations Unies pour les opérations d'urgence a annoncé qu'il manquerait 1,5 milliard de dollars américains pour répondre aux besoins de 1985 – aide alimentaire, fournitures agricoles, santé, eau, logistique et fournitures d'urgence. Malgré la générosité démontrée par de nombreux pays jusqu'à maintenant, la détermination d'un objectif mondial précis par les Nations Unies a contribué à attirer plus d'argent et d'aide encore.

□ Participation du Canada

Au pays, le premier impact véritable des médias au sujet de la crise a commencé vers la fin de 1984. Six mois plus tard, les Canadiens avaient fourni plus de 45 millions de dollars. Parallèlement à cette réponse sans précédent du public, il y a eu deux initiatives, l'une de la part du gouvernement fédéral et l'autre de la part d'organisations bénévoles. Au cours de 1984, le gouvernement canadien a fourni une aide importante à l'Afrique, en contribuant un total d'environ 810 millions de dollars.

